



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Séance du 1 octobre 2024

Tenue à 12h45 en HybrideLocal R-2205 | Lien zoom : <https://uqam.zoom.us/j/2615139550>

Reconnaissance territoriale

Les terres sur lesquelles nous nous trouvons font partie d'un territoire ancestral qui a longtemps servi de lieu de vie, de rencontre et d'échange entre les peuples autochtones, notamment la nation Kanien'kehá:ka. Nous honorons, respectons et reconnaissons ces nations qui n'ont jamais cédé leurs droits ni leur autorité sur ces terres et ces eaux.

PROJET D'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE

Vérification du quorum et ouverture d'assemblée	Resp : A.C
Élection des officiers de l'assemblée	Resp : A.C Prop : 1)
Lecture et adoption de l'ordre du jour	Resp : A.C Prop : 2)
Adoption du procès verbal de la dernière séance	Resp : A.C. Prop : 3)
États Financiers 2023-2024	Resp: B.E Prop: 4)
Budget prévisionnel	Resp: N.P Prop: 5)
Entérinement de la création du poste de VP aux partenariats et services	Resp: F.P Prop: 6)
Détermination du montant d'augmentation des cotisations	Resp: F.P
Déclenchement du processus référendaire	
i) Nomination de la présidence du référendum	Resp: F.P Prop: 7)
ii) Établissement de la question référendaire	Prop: 8)
Avis de motion - Google Documents	

PROPOSITIONS

- 1) Il est proposé de nommer respectivement Alexis Cyr et Marianne Lemieux comme présidence et secrétaire d'assemblée.
- 2) Il est proposé d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.
- 3) Il est proposé d'adopter le procès-verbal de la dernière séance tel que présenté.

PROCÈS VERBAL

0) Proposition : Eloïse Bernard, appui : Amélie Tollu

Ouverture: 12h53

- 1) Il est proposé de nommer respectivement Alexis Cyr et Marianne Lemieux comme présidence et secrétaire d'assemblée.

Proposition : Frédéric Pitz, appui : Chadi Akhsas
Adoption à l'unanimité.

- 2) Il est proposé d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Proposition : Antoine Arcand, appui : Félix Simard
Adoption à l'unanimité.

- 3) Il est proposé d'adopter le procès-verbal de la dernière séance tel que présenté.

Proposition : Amélie Tollu, appui : Laurent de Chantal-Daneau
Adoption à l'unanimité.

Présentation des états financiers:

Présentation faite par Bruno Emond, vérificateur et auditeur chez Mazar, des états financiers. C'est une mission d'examen des états financiers qui a été faite. L'opinion de Bruno Emond est sans réserve.

Le document qui a été présenté se retrouve ici : [ODJ - Google Disque](#)

- 4) Il est proposé d'adopter les états financiers tels que présentés par Bruno Emond pour l'exercice de 2023-2024.

Proposition: Antoine Arcand, appui: Éloïse Bernard

Adoption à l'unanimité.

Budget prévisionnel

Le document présenté par Nathaniel Pleynet, VP finances et Frédéric Pitz, Président se trouve ici : [Budget a l'AG - Google Présentations](#)

- 5) Il est proposé d'adopter le budget 2024-2025 tel que présenté.

Proposition: Exécutif de l'AéESG, appui: Rachid Boukhetala

Adoption à l'unanimité.

Intervention de Jérémie Chartier : Est-ce que le bal des finissants est rentable ou en perte ? Et dans l'optique où ce n'est pas rentable, est-ce que l'organisation et la grosseur de celui-ci ne devrait pas être revue ?

Intervention de l'exécutif : Il sera probablement à perte comme la plupart de nos événements, car nous rendons nos événements accessibles à tous avec des coûts minimes. La grosseur des événements sera en effet revue dans l'année par notre VP événements.

Intervention de Amélie Tollu : Pourquoi il y a des frais de PDA pour deux des postes d'exécutifs (soit cycles supérieurs et sociopolitique)

Intervention de l'exécutif : Ils ont des projets qui nécessitent des fonds, notamment l'aménagement d'espace pour les étudiants à l'ESG.

Intervention de Antoine Arcand : Est-ce qu'une partie des pertes est représentative de dépenses en alcool ? En gros, est-ce qu'on peut s'assurer que les gens qui ne consomment pas, mais qui payent (par exemple, des billets) ne payent pas pour des dépenses en alcool.

Intervention de l'exécutif : Oui il y a en effet des dépenses en alcool, mais ça ne sort jamais du budget établi. Ça fait notamment partie des PDA des VP à la vie de campus et Partenariats de s'en assurer et de toujours offrir des options sans alcool.

Intervention de Charles Belhumeur : Comment les déficits seront épongés ?

Intervention de l'exécutif : L'argent restant de la COVID va permettre de financer les pertes. Il reste 216 000\$ de fonds non affectés.

Intervention de Jérémie Chartier : C'est quoi les bourses d'exécutants ?

Intervention de l'exécutif : Chaque mois, le CA se rencontre et décide si les exécutants méritent ou non une bourse pour les tâches qu'ils ont faites au cours du mois.

Intervention de Carlo Mastromonaco : Qu'est-ce que vous faites concrètement avec l'argent du fonds de la Covid ? Il ne serait pas possible de l'investir ?

Intervention de l'exécutif : L'argent sert à éponger les déficits, mais non l'investissement n'est pas une option possible.

Intervention de Charles Belhumeur : Est-ce qu'on a accès au budget ?

Intervention de l'exécutif : Oui, il est déjà dans le PV et l'ODJ.

Intervention de Charles Belhumeur : Qu'est-ce qui reste dans le fonds de compétitions ?

Intervention de l'exécutif : Il reste environ 20 000\$ pour l'organisation de compétitions.

Intervention de Sébastien Milot : Pensez-vous réduire les dépenses en subventions ou en bourses pour réduire le déficit ?

Intervention de l'exécutif : Oui c'est une possibilité dans les prochaines années.

Entérinement de la création du poste de VP aux partenariats et services

Il y a un changement aux règlements généraux, accessible ici : [Budget -](#)

[Cotisations - RG - Google Présentations](#)

- 6) Il est proposé d'adopter les modifications aux règlements généraux qui permettent d'ajouter le poste de VP aux partenariats et services

Proposition: Exécutif de l'AéESG, appui: Amélie Tollu

Adoption à l'unanimité.

Fermeture : 13h49 à cause de plusieurs personnes qui ont quittées et donc nous n'avons plus le quorum pour continuer l'assemblée.

Réouverture : le 8 octobre à 12h47 après constatation du quorum.

Détermination du montant d'augmentation des cotisations

Le montant actuel des cotisations n'est pas représentatif de l'inflation (le montant n'a pas été augmenté depuis 2016) et des services offerts par l'AéESG.

Plus de détails suivront au point suivant de la façon dont l'augmentation des cotisations se déroulera. Il y aura donc un vote pour le montant de

l'augmentation qui sera déterminé entre 3,50\$, 6,50\$ et 9,50\$ (le montant sera ajouté à la question référendaire au point suivant).

Intervention de Antoine Arcand : Il n'y a pas d'options 0\$ dans les choix.

Intervention de l'exécutif : Non, mais ensuite en votant la question référendaire, le référendum peut être annulé.

Intervention de Jérémy Chartier : Quels services seront impactés si c'est le 3,50\$ qui est choisi?

Intervention de l'exécutif : En ce moment on coupe dans le superflu, mais sinon on pense directement au bal, aux subventions, aux bourses, au bac alimentaire, au tutorat, etc. La majorité des services seront revues à la baisse.

Intervention de Maya Labrosse : Est-ce qu'il a été envisagé de lancer la question référendaire avec les trois options ?

Intervention de l'exécutif : À la base on le voulait, par contre selon nos règlements généraux, un référendum doit être répondu clairement juste par "oui" ou "non" et non pas un choix.

Intervention de Victor Fonseca-Morais : Une personne peut voter plus qu'une fois ?

Intervention de la présidence : Oui, on commence à 9,50\$ et on descend ensuite à 6,50\$ et finalement 3,50\$.

La présidence ouvre le vote avec la proposition à 9,50\$;

Résultat du vote : 58 pour sur 90 personnes présentes.

La présidence constate la majorité.

La proposition est donc adoptée à majorité.

Les propositions à 6,50\$ et 3,50\$ sont donc battues de facto.

Déclenchement du processus référendaire

i) Établissement de la question référendaire

7) Il est proposé que la question référendaire suivante soit adoptée :

Approuvez-vous l'augmentation de 9,50\$ de la cotisation étudiante de l'Association étudiante de l'École des Sciences de la Gestion (AéESG) et son indexation annuelle de 2,5 % pour tenir compte de l'inflation ?

Proposition: Exécutif de l'AéESG, appui: Victor Fonseca-Morais.

Adoption à la majorité.

Proposition d'amendement afin de retirer la fin de la question référendaire soit "et son indexation annuelle de 2,5 % pour tenir compte de l'inflation".

Proposition Laurent Cornelissen,

Appui de Sébastien Milot.

Explication du proposeur : Retirer ce point pousse l'exécutif futur à devoir revenir en AG pour exprimer les raisons d'une future augmentation et donc ça permet aux gens de se positionner sur les enjeux qui seront actuels à ce moment.

Intervention de Jérémie Chartier : Je suis contre retirer l'enjeu d'indexation, car à chaque année on revoit les états financiers en AG de toute façon et la gestion qui a été faite. Le fait de mettre indexation à 2,5% permet de ne pas arriver en catastrophe comme c'est le cas présentement en constatant des déficits qui se créent chaque année car les coûts augmentent mais pas les bénéfices. Aussi, je pense qu'on pourra revoter en AG prochainement pour changer l'indexation si nécessaire.

Intervention d' Antoine Arcand : J'appuie le retrait pour diverses raisons. 1, les personnes ici présentes à l'AG sont conscientisées, mais le référendum va sûrement mieux passer auprès des autres membres non présents actuellement si l'indexation est retirée. Car il faut 500 à 600 personnes qui votent et le référendum ne va pas donner tous les détails présentés en AG, seulement la question.

Intervention d'Alexis Côté Petit (exécutif) : Pour votre information, car c'est pertinent à savoir, nous sommes ici aujourd'hui justement parce qu'il n'y a jamais eu d'indexation. Il faut savoir que celle-ci évite de grosses pertes possibles car les cotisations ne suivent pas l'augmentation des charges que nous devons payer. Aussi, ça a été fait déjà par d'autres universités et ça marche bien, c'est ce qui leur permet de suivre le coût de la vie.

La présidence ouvre le vote avec la proposition d'amendement visant à retirer l'indexation de la proposition originale;

Résultat du vote : 8 pours sur 90 personnes présentes .

La présidence ne constate pas la majorité. Elle est battue à la majorité.

La présidence ouvre le vote sur la proposition originale.

La présidence constate la majorité.

La proposition originale est adoptée à majorité.

Intervention de Placide Dushiminimana : Est-ce qu'un peut mettre un préambule à la question?

Réponse de l'exécutif : Non, on n'a pas le droit à cause de nos règlements généraux.

Intervention de Victor Fonseca-Morais: Est ce qu'on peut changer les règlements généraux pour permettre un préambule?

Réponse de l'exécutif : Oui c'est possible, mais c'est gros de faire de tel changement. Et surtout, on ne peut pas modifier les règlements et faire un référendum dans une seule assemblée générale. Actuellement, on voulait se concentrer sur le référendum .

ii) Nomination de la présidence du référendum

Présentation de Ève Pigeon, conseillère politique de l'AéESG. Elle est donc employée, non pas membre. Son rôle est de s'assurer que tout se passe bien, s'assurer de l'impartialité, bien faire le vote, etc.

- 8) Il est proposé de nommer Ève Pigeon au titre de la présidence du référendum.

Proposition: Exécutif de l'AéESG, appui: Chadi Akhsas

Adoption à l'unanimité.

- 9) Il est proposé que le vote du référendum se fasse de manière électronique.

Proposition: Exécutif de l'AéESG, appui: Stéphanie Milette

Adoption à l'unanimité.

FERMETURE 13h24

Proposition : Sébastien Milot
Appui : Philippe Lemieux